Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 029-212901813-20251125-D2025_11_25_10-DE

Mis en ligne le : 29/11/2025
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 25 novembre 2025

Délibération N° : 2025/11/25/10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le dix-sept novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 21 / Présents : 18 - Votants : 20.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 20 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY, BLONS.

Absents et excusés : Mme CASU (pouvoir à M. GOALEC), M. GARAULT (pouvoir à M. NÉDÉLEC) et M. AVETAND.

Secrétaire de séance : M. David CUEFF.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) POUR LA CRÈCHE

VU l'article L. 3135-1 du Code de la Commande Publique (CCP) qui énumère les six hypothèses dans lesquelles un contrat de concession peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence ; notamment l'hypothèse N° 3 : les modifications rendues nécessaires par l'apparition de circonstances imprévues (art. L. 3135-1, 3° du CCP).

M. Bernard GOALEC, Maire, présente la proposition d'avenant N°1 au contrat de DSP de la crèche. Il informe les membres du Conseil Municipal que le montant du loyer fixé dans le cadre de la DSP est inférieur aux valeurs pratiquées sur le secteur de Landerneau et peut être revalorisé par avenant.

Après en avoir délibéré Le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition d'avenant N°1 au contrat de DSP pour la crèche ;

AUTORISE M. le Maire à procéder à signer ce dernier et tous les documents nécessaires à son exécution.

Le Secrétaire de séance,
David CUEFF

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800